



# Chroniques Camusiennes

## Publication de la Société des Études Camusiennes

N° 15 – Avril 2015

Vie de la Société des Études Camusiennes	p. 2
Activités camusiennes	p. 7
Analyses :	
- « <i>Loin des hommes</i> , près de Camus ? » par Bertrand Murcier	p. 11
- « Cardona, Sintès, des migrants minorquins », par Philippe Gomila	p. 16
Parutions	p. 24
Sociétés amies	p. 26
Formulaire de (ré)adhésion 2015	p. 28

Chers amis,

En quelques semaines, vous aurez reçu le n° 7 de *Présence d'Albert Camus* et le n° 15 de *Chroniques camusiennes*. C'est dire la vitalité de notre association et, surtout, l'actualité de l'œuvre de Camus, au service de laquelle nous sommes engagés. La Société des Études Camusiennes a en effet un quadruple but : « assurer le rayonnement de l'œuvre d'Albert Camus ; animer, coordonner et publier des études à cet effet ; rassembler et diffuser des informations relatives à cette œuvre ; organiser des réunions périodiques (colloques, séminaires, séances de travail, etc.) ». Je crois que nous remplissons bien ces missions – grâce au concours de tous. Je ne voudrais pas oublier notre site, constamment tenu à jour et devenu une référence (au point que l'on nous écrit pour s'étonner les rares fois où une information n'y figure pas...).

Ces réalisations ne sont possibles que grâce au concours de tous. Merci !

Je vous souhaite un bel été.

Agnès Spiquel  
[agnes@spiquel.net](mailto:agnes@spiquel.net)

Comité de rédaction : Marie-Thérèse Blondeau, Agnès Spiquel, Anne-Marie Tournebize  
[societe@etudes-camusiennes.fr](mailto:societe@etudes-camusiennes.fr)

ISSN 2110-1175

© *Chroniques camusiennes*, n° 15, avril 2015, reproduction possible après autorisation préalable

## Vie de la Société des Études Camusiennes

### ➤ CA de l'AG de l'Assemblée générale du 30 janvier 2015 (AG 2014)

25 présents + 57 procurations.

En commençant la séance, Agnès Spiquel souligne l'excellente qualité des communications de la matinée préparée par Marie-Thérèse Blondeau. Le titre de la communication de Vincenzo MAZZA était « Camus-Barrault et l'aventure de *L'État de siège* : de la pièce injouable au spectacle total ». Hans-Peter LUND a évoqué « L'angoisse de Camus dans les années 1950 ».

#### Agnès Spiquel signale quelques parutions

Le n° 23 de la Série Albert Camus aux Lettres modernes, *L'Algérie de Camus*, Classiques Garnier (en février) *Camus l'artiste*, aux Presses Universitaires de Rennes (colloque de 2013 à Cerisy) (au printemps) *La Topographie d'un écrivain : L'espace et le lieu dans la vie et l'œuvre d'Albert Camus*, chez Rodopi (colloque de 2013 à Boise)

#### Agnès Spiquel présente son rapport moral

Depuis un an, on ne relève pas d'événements éclatants mais un réel travail en profondeur, à l'intérieur de la SEC et en direction de l'extérieur.

#### Le fonctionnement lui paraît tout à fait satisfaisant.

Le nouveau CA élu il y a un an (17 élus, 3 de droit, 6 honoraires) s'est mis au travail : 2 réunions (29 mars et 8 novembre) et consultations par mail à plusieurs reprises. Excellente ambiance.

Les publications ont trouvé un rythme de croisière : 3 numéros pour *Chroniques camusiennes* et 1 numéro de *Présence d'Albert Camus*. Un comité de rédaction (4 personnes) et un comité de lecture (17 personnes, dont beaucoup de l'étranger) fonctionnent très bien. On note de plus en plus d'envois spontanés d'articles pour la revue qui se répartissent entre les 2 publications. La visibilité est accrue grâce au Salon de la Revue ; les liens avec les autres revues y sont très positifs ; merci aux adhérents qui nous aident à tenir le Stand au salon durant deux jours.

Les sociétés étrangères :

- La plus récente, la Société latino-américaine, se développe très vite : 70 adhérents ! Les activités sont régulières en Argentine mais plus ponctuelles dans les autres pays ; il y a des contacts entre tous ces pays (grâce aux déplacements d'Inés de Cassagne). Les rapports avec la SEC sont bien mis au point : échanges d'informations (diffusion de *Chroniques* et compte rendu d'activité par le responsable), contacts directs (dans les deux sens), relations financières (rappel : les Sociétés étrangères gèrent les cotisations qu'elles récoltent et reversent à la SEC le coût d'impression et d'envoi de la Revue, augmenté d'un euro par adhérent).
- La Société japonaise est toujours aussi active : 2 réunions par an et, bientôt, la sortie du n° 12 de leur revue, *Études camusiennes*.
- La Société nord-américaine manifeste sa vitalité à travers la préparation des actes du colloque de 2013 et à travers l'inauguration le 15 février 2015, du Fonds Camus que Raymond Gay-Crosier, un pionnier des études camusiennes, vient de léguer à la Bibliothèque de son Université.

### ➤ Expansion

Beaucoup a été fait et il reste beaucoup à faire, dans divers domaines :

- Les relations avec les adhérents – en particulier par la mise en place de l'annuaire par Rémi Larue. 26 adhésions nouvelles. Il serait intéressant d'en connaître la provenance. On

- relève moins d'universitaires et davantage d'amateurs éclairés.
- La tenue du site : il contient déjà une foule d'éléments documentaires sur Camus et de renseignements sur l'actualité camusienne. Mais il est nécessaire de le faire évoluer ; et sa tenue est une tâche trop lourde pour une seule personne. A noter la nouveauté : la mise en ligne des comptes rendus d'ouvrages. Par exemple, 4000 personnes ont consulté le site en janvier 2015. Il y a 200 « followers » sur twitter.
  - Le développement de la SEC à l'international. On constate que les développements les plus spectaculaires tiennent à un dynamisme initial (Hiroshi Mino naguère, Inés de Cassagne aujourd'hui). Peut-on mettre en place un réseau de « correspondants » de la SEC à l'étranger, en particulier dans les pays européens ? Notre rôle est de susciter et d'accompagner en respectant la dynamique propre de chaque pays.
  - Nous sommes heureux des contacts avec des jeunes chercheurs qui préparent ou soutiennent des thèses sur Camus (ou dont le corpus inclut Camus), à l'étranger (Italie, Japon, Grèce) ou en France (Aurélie Palud, Sophie Hébert) ; nous leur demandons un résumé de leur travail pour *Présence* et, éventuellement, d'un article (voir Nedjib Sidi-Moussa sur les messalistes ou Benoît Barut sur les didascalies). Si vous êtes au courant de travaux en cours, merci de nous les signaler.

### Projets

La SEC est impliquée dans le centenaire Charlot, par le biais de Guy Basset. A Pézenas, Montpellier et Paris (voir le dernier Chroniques)

Le Colloque « Camus et Faulkner » aura lieu à Aarhus les 29-30 mai

Le Colloque « Camus et le Siècle d'or » aura lieu à Paris début 2016

Le CA a décidé de soutenir financièrement, au cas par cas, tel ou tel projet.

**Agnès Spiquel conclut en souhaitant que** chacun trouve sa place dans la SEC, universitaire ou non, que chacun voie comment il peut faire avancer les études camusiennes (plusieurs entreprises en cours) et comment il peut contribuer à faire mieux connaître Camus en favorisant le retour aux textes – loin des récupérations médiatiques.

**Ce rapport est adopté à l'unanimité.**

### Le rapport financier a été élaboré par Georges Bénicourt.

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2014.

L'état des fonds propres disponibles au 31/12/13 est de **12.037,49 €**

#### Exercice 2013 (01/01/14 – 31/12/14) :

**Produits :** 8.952,28 €, se décomposant en :

5.885,80 € : cotisations (*en 2013 : 6.178,00 €*)

2.000,00 € : subvention CNL (*en 2013 : 2.000 €*)

566,48 € : vente revue (*en 2013 : 516,51 €*)

500,00 € : interventions à des manifestations (*en 2013 : 1.556,87 €*)

**Charges :** 8.442,69 €, se décomposant en :

3.888,71 € : *Présence* n°6, 500 exemplaires et envoi (*en 2013 : 6.678,31 € pour 920 exemplaires – 2 numéros*)

596,00 € : 3 n° de *Chroniques camusiennes*, fabrication et envoi (*en 2013 : 542,68 €*)

1.650,50 € : manifestations et animations diverses (*en 2013 : 1.106,40 €*)

2.254,74 € : frais liés à l'association (dont site Web, dépliants, frais de déplacement) (*en 2013 : 669,58 €*)

25,00 € : adhésions de la SEC

27,74 € : frais bancaires (*en 2013 : 62,52 €*)

L'exercice est clos sur un résultat d'exploitation excédentaire de 439,33 € (*1.351,89 € en 2013*)

L'état des fonds propres disponibles au 31/12/14 est donc de **12.476,82 €**

### **En ce qui concerne Cerisy :**

3.801,70 € ont été provisionnés en 2013 pour la publication des Actes, dont 3.800 € ont été dépensés pour cette publication.

Il apparaît donc un excédent de 1,70 € qui a été reversé à la SEC. Le compte de Cerisy est clos.

Cette année 2014 n'a pas entamé l'état des réserves, les entrées sont stables et les dépenses équilibrées.

L'état des finances est donc sain pour aborder cette année 2015. Nous ne sommes pas dépendants des subventions pour assurer la pérennité de *Présence* dans les prochaines années.

Telle est notre situation au 31 décembre 2014, situation pour laquelle je sollicite auprès de vous le quitus. »

### **Ce rapport est adopté à l'unanimité**

#### **Discussion**

Marie-Thérèse Blondeau demande si on doit continuer à envoyer plusieurs dizaines d'exemplaires de *Chroniques* par voie postale à des personnes qui ont un mail ?

Agnès Spiquel répond que c'est une marque de convivialité et de chaleur à l'égard de certains adhérents.

Pierre-Louis Rey demande ce que le CNL réclame comme type de budget dans le dossier de demande de subvention.

Éric Amis souligne que les fonds propres n'ont pas à être montrés pour obtenir la subvention.

Agnès Spiquel rappelle les différents aspects du dossier avec l'importance de montrer toute la variété de nos activités.

Il ne faut pas hésiter à chercher des sponsors ou mécènes possibles.

Par ailleurs, Agnès Spiquel rappelle le travail très assidu pour relancer les personnes qui n'ont pas payé leurs cotisations.

Combien d'adhérents payent régulièrement ? demande Roselyne Chenu.

- sur 233 adhérents (directs = sans compter les Sociétés étrangères), 170 payent régulièrement, répond Agnès Spiquel.

Anne PROUTEAU

**Il est encore temps de payer votre cotisation 2015 : 30 euros.**

Vous trouverez le formulaire à la fin de ce numéro.

**Le numéro 7 de notre revue *Présence d'Albert Camus* est paru fin mars.**

Si vous souhaitez d'autres exemplaires, vous pouvez les commander à Anne-Marie Tournebize (29, boulevard Camélinat 92240 Malakoff) ou les trouver à la librairie Compagnie (58 rue des Écoles Paris 5<sup>ème</sup>)

Pour les numéros précédents, vous pouvez les commander à l'adresse de l'association (3bis, rue de la Glacière 94400 Vitry/Seine).

**Consultez régulièrement notre site : [www.etudes-camusiennes.fr](http://www.etudes-camusiennes.fr)**

Vous y trouverez toutes les nouvelles à mesure de leur parution.

### **Droit de réponse**

Suite au communiqué de Madame Mahasela, je tiens à préciser que la mission du fonds Camus est exactement la même que par le passé et que la réaffectation de Marcelle Mahasela est intervenue à sa demande. Anne Aubert, quant à elle, avait annoncé dès l'automne 2013 qu'elle ne souhaitait pas reprendre son travail au fonds Camus après son congé de maternité.

Catherine CAMUS

### **La lumière, une fois pour toutes**

Dans *Présence d'Albert Camus* n° 7, 2015, a paru sous le titre « La Lumière sur Hélène » une mise au point sur l'éloge d'Hélène fait par Camus dans « L'Exil d'Hélène » (*L'Été*) : « âme sereine comme le calme des mers » (*OC III*, p. 601). J'avais avoué, dans *Présence* n° 6, 2014, ne l'avoir trouvée nulle part chez Eschyle, que ce soit dans ses textes ou dans les traductions de Paul Mazon (« Belles Lettres», Budé, 1925, 5<sup>e</sup> édition révisée en 1952). Mon échec venait de ce qu'Hélène était, chez Eschyle, masquée sous une périphrase dont Paul Mazon avait respecté la discrétion. Hans Peter Lund m'a alors signalé qu'il avait trouvé la source de la citation dans *Agamemnon* (vers 740 et suiv.), grâce à deux traductions qui explicitent la périphrase, mais qui sont postérieures à la mort de Camus.

Neil Foxlee vient de découvrir la vraie source de Camus (qui avait été aussi celle de Martin du Gard dans *Jean Barois*) : il s'agit d'une édition du *Théâtre* d'Eschyle, dans une traduction nouvelle par Alexis Pierron, traducteur de la *Métaphysique* d'Aristote, publiée chez Charpentier en 1841. La phrase se trouve, exactement telle qu'elle est citée par Camus, dans le volume *Agamemnon*, aux pages 155 et suiv.

Merci à Neil Foxlee pour cette trouvaille, qui semble clore définitivement le débat.

Pierre-Louis REY

## Activités camusiennes

### ➤ Appel à communication

#### **De l'absurde à la révolte. Dynamique de la pensée d'Albert Camus. Les 25-26 février 2016, Université Jagellonne de Cracovie**

Près de soixante-cinq ans ont passé depuis la publication de *L'Homme révolté*, considéré par Camus comme essentiel pour ses réflexions philosophiques. Loin de l'analyse individualiste qui peut être trouvée dans *Le Mythe de Sisyphe*, cette œuvre présente une interprétation large de la contemporanéité. Elle est dirigée, par la catégorie de la mesure, vers la recherche d'un mode de vie contraire et condamnant les solutions des totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle.

L'objectif de ce colloque est de discuter les aspects philosophiques des deux concepts-clés de la pensée philosophique de Camus : l'absurde et la révolte, en tenant compte de l'effet et l'importance particulière de la révolte dans l'œuvre de l'auteur.

Nous voulons que le colloque devienne un champ de débat philosophique sur la dynamique de l'itinéraire philosophique de Camus. L'analyse de la progression de la pensée à partir de l'expérience individuelle et de la conscience de l'absurde jusqu'à la compréhension du rôle de la révolte à travers la solidarité avec les autres devrait jouer le rôle essentiel dans notre discussion. Notre souhait est que la réunion nous permette de trouver de nouvelles réponses à d'anciennes questions suscitées par les principaux problèmes de la pensée philosophique de Camus.

Nous encourageons les participants à regarder la conception de Camus à travers le prisme de nombreux points de référence. Les textes eux-mêmes du penseur offrent une richesse d'interprétation, mais nous sommes également intéressés par les études consacrées à la réception et à la critique de son œuvre. Dans le contexte de la question de la révolte, nous encourageons en particulier à repenser les influences morales, politiques et littéraires des solutions de Camus.

En prenant en compte la diversité du débat, nous encourageons à soumettre des propositions comprenant l'approche interdisciplinaire des œuvres de Camus. Nous sommes convaincus que l'approche de la complexité de la pensée littéraire et philosophique de Camus nécessite de se référer à une grande variété de domaines de recherche, et que cette perspective ne peut avoir que des résultats positifs.

Les thèmes de recherche proposés pour notre colloque peuvent concerner les questions indiquées (mais sans se limiter à ces questions) :

- De l'absurde à la révolte : analyse de la dynamique dans la philosophie, la littérature et le théâtre de Camus.
- Révolte dans la pensée de Camus – aspects métaphysiques, politiques et littéraires des analyses de Camus dans *L'Homme révolté*, *La Peste* et d'autres œuvres sélectionnées.
- Esthétique de l'absurde et de la révolte dans les œuvres de Camus - analyse comparative.
- Camus par rapport aux courants philosophiques des années 40 et 50 (relations des œuvres de Camus avec la phénoménologie, l'existentialisme, le marxisme et d'autres courants sélectionnés de son époque)
- Étude de l'absurde et de la révolte dans le contexte des analyses contemporaines – leur signification et interprétations actuelles.

Les résumés des communications en format .doc ou .pdf (maximum de 300 mots) avec information sur l'auteur (maximum de 100 mots) devraient être envoyés à

[conference@albertcamus.pl](mailto:conference@albertcamus.pl) jusqu'au 30 octobre 2015.

La notification d'acceptation de la présentation et le programme du colloque seront disponibles à partir du 15 novembre 2015.

Langues acceptées : français, anglais.

Les articles rédigés sur la base de présentations sélectionnées dans la critique seront publiés sous forme de monographie après le colloque.

Les frais d'inscription à la conférence sont de :

25 € (seulement la présentation)

50 € (la présentation et la publication)

La conférence est cofinancée par le fonds du Centre National des Sciences.

#### **Comité scientifique:**

Prof. Agnès Spiquel

Prof. Sophie Bastien

Prof. David Sprintzen

Prof. Ignacy Stanisław Fiut

Prof. Czesława Piecuch

Dr hab. Piotr Mróz

#### **Comité d'organisation:**

Dr hab. Piotr Mróz

Dr hab. Joanna Hańderek

Dr Maciej Kałuża

#### ➤ **Présences camusiennes**

- En Allemagne et notamment à Wittenberg, on prépare l'anniversaire de la « réformation » pour l'année 2017. Le personnage central est, naturellement, Martin Luther. Mais on envisage une exposition « 95 hommes – 95 trésors » ; Camus figure dans cette liste... (information communiquée par Brigitte Sändig).

#### ➤ **Quelques échos**

- **Le 21ème Maghreb des Livres s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Paris, les 7 et 8 février.**

« Une grande librairie avec tous les livres publiés en 2014, relatifs au Maghreb et à l'intégration ; des livres d'Algérie, de France, du Maroc et de Tunisie ; des livres en langue arabe, française et tamazight » ; et aussi 135 auteurs présents ; et aussi des tables rondes, des rencontres ; et encore un calligraphe et des dessinateurs, une exposition de photographies (« De Cordoue à Palerme »).

Cette année, la Tunisie était à l'honneur, mais l'Algérie était bien présente, Camus aussi, avec *Quand Les Algériens lisent Camus* et *Meursault, contre-enquête* ; et Edmond Charlot avec *Charlot, l'homme-roi*, de Naget Khadda.

Le Maghreb des Livres, c'est – tous les ans – un creuset : partout, on échange, on apprend, on débat. Et cela, dans une atmosphère étonnamment chaleureuse ; on se parle spontanément, surtout aux abords du « café maure ».

Cette année, l'affluence a été remarquable (5000 personnes en deux jours) – la plus belle réponse qui soit à la haine de l'autre inscrite dans les événements de janvier, l'affirmation d'une volonté à la fois résolue et paisible de vivre ensemble.



➤ **Manifestations passées (dont nous n'avions pas connaissance en janvier dernier)**

- **Du 6 au 8 février, au théâtre Mélina Mercouri de Kalamaria**, avec le soutien de l'Institut Français de Thessalonique, *Le Malentendu* d'Albert Camus par la troupe théâtrale Risko, en collaboration avec le théâtre Averno, dans une mise en scène de Vangelis Oiconomou.
- **Du 16 au 19 février, au théâtre Anthéa d'Antibes, La Postérité du Soleil Correspondance Albert Camus/René Char en regard des photos d'Henriette Grindat**. Conception et réalisation, Bruno Raffaelli (sociétaire de la Comédie Française) et Jean-Paul Schintu.
- **Le 21 février, le Cercle Lyrique de Metz** a organisé une animation, en conviant tous les arts : musique, danse et théâtre autour de la représentation de *L'Étranger* d'Albert Camus, dans une réalisation de Paul-Émile Fourny et une chorégraphie Aurélie Barré.
- **Le 14 mars, au château du Plessis-Macé, près d'Angers, représentation de Caligula d'Albert Camus**, dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition du festival de théâtre « Très tôt en scène ».
- **Les 13 et 14 mars au Théâtre Molière de Sète, L'Étranger d'Albert Camus** avec Pierre-Jean Peters accompagné par Jean-Pierre Jullian, Adrien Dennefeld et Guillaume Séguron.
- **Les 17, 18 et 19 mars, spectacle « Le Vide », au cirque-théâtre d'Elbeuf**, relecture « physique » du *Mythe de Sisyphe* d'Albert Camus avec Fragan Gehlker (cordeliste), Alexis Auffray (au plateau pour le son-violon-technique), et Maroussia Diaz Verbeke (pour la dramaturgie).
- **En mars-avril, à Quint Fonsegrives (Haute-Garonne), une série de débats**  
À partir de films récents inspirés de l'œuvre de Camus, en collaboration avec Roger Vétillard (historien spécialiste de la guerre d'Algérie), et avec le cercle camusien de Toulouse :
  - le 25 mars suite à la projection de *Loin des hommes*
  - le 22 avril suite à la projection du *Premier Homme*
- **Le 8 avril, à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, conférence « Camus et l'Antiquité. Une recherche surprenante », par Martin Rodan.**

Professeur de Littérature française à l'Université Hébraïque de Jérusalem, Martin Rodan a publié en 2014 (chez Peter Lang) une belle étude, *Camus et l'Antiquité*. Un compte rendu de cet ouvrage est paru dans le n° 7 de *Présence d'Albert Camus*.

## Manifestations à venir (voir le détail sur le site)

Date	Thème	Organisateurs/ intervenants / acteurs	Lieu
15 avril	Rencontre	Camusiens du Toulousain	Rens. : <a href="mailto:anne-yves@wanadoo.fr">anne-yves@wanadoo.fr</a>
16 avril	« Albert Camus – Absurdes und Révolte (L'absurde et la révolte) »	Professeur Brigitte Sändig	Bürgerhaus Grünau (Berlin)
21 avril	<i>L'Étranger</i>	Mise en scène de Pierre-Jean Peters	Orléans, Théâtre Gérard Philipe
6 juin	« Camus et le théâtre »	Conférence-débat avec David Walker	Café Procope, Paris
Du 9 au 18 juin	<i>L'Étranger</i>	Représentation chorégraphique de Jean-Claude Gallotta	MC2, Grenoble
20 juin	Correspondance Char-Camus en regard des photos d'Henriette Grindat	Bruno Raffaelli et J-P. Schintu	L'Isle sur la Sorgue «La Tour d'Argent»

## Analyses

### *Loin des hommes, près de Camus ?*

Par Bertrand MURCIER

Ceci n'est pas une adaptation. En tout cas pas vraiment. Plutôt la reprise propre à une écriture filmique qui combine généreusement expansion et transformation de la fiction d'origine. Un récit « librement inspiré », selon le générique, de « L'Hôte », une des six nouvelles du recueil *L'Exil et le Royaume*, dernière œuvre littéraire publiée du vivant de Camus. Le titre du film lui-même, « Loin des hommes », est bien différent de celui finalement retenu par Camus, alors que le titre-programme initial de la nouvelle, « Les hauts plateaux et le condamné », correspondrait bien au propos du film, à la réserve essentielle près qu'il ne mentionne pas l'instituteur. Le titre choisi par David Oelhoffen est-il pour autant dépourvu de résonances avec la nouvelle ? Non, déjà au sens littéral, si l'on se souvient que le texte camusien évoque dès le début un homme, l'instituteur Daru, « qui vivait presque en moine dans cette école perdue », et célèbre quelques pages plus loin un ciel immuable qui aujourd'hui comme hier « déverserait sa lumière sèche sur l'étendue solitaire où rien ne rappelait l'homme »<sup>1</sup>. Le Daru du film a lui aussi fait le choix d'une souveraineté sans possessions, dans un pays rude voire hostile, indépendamment des rares contacts humains. Et dès l'entame du film les plans généraux de l'Atlas rendent cette impression de solitude qui conjugue l'exil de l'homme perdu dans une nature aride et grandiose avec la royauté de celui qui a choisi l'isolement où vivre dans la sérénité d'un « seigneur » sans pouvoir ni sujets, simple passeur de la culture française auprès des petits Arabes, garçons et filles, venus des villages voisins.

#### Nouveau récit, nouveaux ancrages

Passer d'un récit d'une vingtaine de pages en édition de poche (treize dans la Pléiade) à un long métrage d'1 heure 40 en se donnant au départ la même trame narrative – et en retrouvant *in fine* pour ne pas dire *in extremis* la même problématique du choix pour l'Arabe entre prison certaine et mort probable ou espoir de survie –, c'était devoir assurer une vaste expansion narrative, limitée ou profuse dans ses composantes (en inventant peu ou beaucoup d'épisodes) et déterminer une optique cinématographique précise (par exemple en conservant ou non un récit à la fois réaliste et allégorique comme celui de Camus). Dans ce deuxième film<sup>2</sup>, David Oelhoffen a visiblement pris le parti du réalisme historique, tout en centrant l'action sur deux protagonistes, Daru et l'Arabe (ici nommé Mohamed), dont la confrontation et la découverte progressive alimentent l'intérêt dramatique, pour eux-mêmes comme pour le spectateur. Par là même, le scénario rééquilibre le duo de la nouvelle, dans laquelle l'Arabe restait secondaire et opaque, alors que l'instituteur omniprésent avait seul le droit à la focalisation interne.

Loin de « l'homme sans qualités » propre à Musil ou du héros anonyme chez Kafka, caractéristiques d'une grande tradition du roman européen au XX<sup>e</sup> siècle, ici les personnages n'ont

---

<sup>1</sup> OC IV, p. 47 et p. 50. Extraits déjà cités par Marie-Thérèse Blondeau dans son article « *L'Exil et le Royaume* : un terrain semé d'embûches », paru dans le numéro 14 de *Chroniques camusiennes*, janvier 2015, auquel nous sommes redevables.

<sup>2</sup> David Oelhoffen a réalisé des courts métrages puis un premier long métrage, *Nos retrouvailles*, présenté à la Semaine de la critique du festival de Cannes en 2007. *Loin des hommes* a d'abord été un texte ayant reçu le prix Sopadin du meilleur scénario en 2010 avant d'être adapté comme fiction radiophonique sur France Culture en 2012. Tourné dans les montagnes de l'Atlas, côté marocain, pour des raisons financières et logistiques, le film a été présenté en sélection officielle à la Mostra de Venise en septembre 2014 avant sa sortie nationale le 14 janvier 2015.

pas seulement des traits de l'humanité commune, comme la peur, la curiosité ou le désir de liberté, mais ils sont affectés d'une biographie précise : les circonstances vont les amener à livrer des éléments significatifs de leur passé, rêves, échecs, frustrations, pour échanger et se comprendre. L'élément déclencheur de leur quête involontaire, c'est la contrainte plus que le choix de fuir l'école où tôt ou tard des villageois vindicatifs reviendront réclamer à Daru de livrer celui qu'on lui a remis comme un prisonnier à escorter jusqu'à la ville, l'Arabe meurtrier de son cousin – ce que l'instituteur refuse aussi résolument et pour les mêmes raisons dans la nouvelle que dans le film. Mais au fond dès l'arrivée du gendarme à cheval et de son prisonnier tenu au bout d'une corde, Daru et bientôt Mohamed sont confrontés à la marche de l'Histoire, face à laquelle ils ne peuvent se sentir que désemparés et démunis. Au temps immobile de la colonisation où se débat l'Arabe, pris entre l'obligation d'appliquer les règles de l'honneur propres à son clan ou de se soumettre aux lois de la justice française à l'égard des assassins, s'oppose le temps de l'insurrection que Daru n'a pas vue venir et qui fait de lui un double traître, aux yeux de la police s'il n'accepte pas de collaborer comme pour les autochtones s'il refuse de les laisser satisfaire leur soif de vengeance. Les deux représentants des deux cultures adverses sont à la fois caractérisés dans leur spécificité individuelle et voués à une communauté de destin, quand ce qui n'était qu'un simple fait-divers crapuleux se charge d'une portée historique et que les deux exclus de leur communauté sont pris dans une tourmente aux conséquences incalculables.

Pour donner un cadre esthétique à une ouverture narrative aléatoire, le réalisateur a recouru à une matrice clairement reconnaissable : c'est la mémoire cinématographique du western qui donne le ton au film. Nul besoin de se référer à des séquences précises de films de John Ford, Anthony Mann ou John Huston, tant on retrouve de *topoi* de la grande tradition de ce genre : la maison attaquée où le fusil répond aux fusils, le prisonnier que l'on refuse de livrer aux assaillants, la longue errance dans la rocaille où se dessine à l'occasion l'ombre inquiétante d'un cavalier, le périple sur les crêtes où les anciens adversaires voués à la même condition de fuyards doivent s'unir pour faire face aux embûches et triompher des mauvaises rencontres... Ces dernières sont parfois paradoxales, lorsque « otages » de maquisards dirigés par un ancien compagnon de combat de Daru lors de la seconde guerre mondiale ils sont « délivrés » par un commando français aux méthodes cyniques et expéditives. Occasion pour l'instituteur, qui se croyait enfant du pays à l'abri du vent de l'Histoire, de découvrir que le frère d'armes d'hier pourrait devenir demain son assassin, et que ses compatriotes auparavant pacifiques peuvent se muer en soudards sans foi ni loi.

Au-delà des motifs narratifs et thématiques, on retrouve la problématique plus large de la maîtrise du territoire, de la frontière et de la confirmation ou du renversement des valeurs dont on était porteur initialement. La mise en question du mythe de la conquête de l'Ouest, propre aux grands westerns, prend ici les contours d'une interrogation sur la faillite d'un universalisme français imposé aux indigènes, fût-il paré de l'idéal civilisateur des Lumières. Autant d'opportunités pour mettre en relief un enjeu immédiat de vie ou de mort et pour tracer la perspective plus générale du recours à la violence et de ses limites.

Si l'allégeance au genre du western est explicite, le cinéaste en fait-il un usage original ? Le décor désertique et minéral, sorte de huis clos à ciel ouvert, magnifié par les images saisissantes du directeur de la photographie Guillaume Deffontaines, met en place des conditions aptes à provoquer une prise de conscience avant la tentative de reconstruire une identité fracassée. Mais sur un plan esthétique, on est en territoire connu, comme pour ne pas rendre aléatoire ni perturber le récit d'apprentissage : vues panoramiques en surplomb ou filmage à hauteur d'homme selon les nécessités de l'action, caméra à l'épaule et effets de tremblement au moment des scènes de combat, musique strictement accompagnatrice et assez fortement mimétique (attente, inquiétude, répit...) : de tels procédés dessinent au long du film les composantes d'une beauté toute classique. Le réalisateur offre les gages d'un savoir-faire indéniable mais en neutralisant sur le plan formel la

plupart des aspérités ou des surprises possibles. Là où le paysage du western classique permet d'intensifier les volte-face entre complicité et trahison à l'intérieur d'un groupe (Anthony Mann, *The naked spur*, titre français *L'Appât*, 1953) et celui du western moderne d'accentuer le parti pris d'une lenteur minimaliste secrétant une angoisse diffuse (Monte Hellman, *The shooting*, 1966), David Oelhoffen semble opter pour une approche plus synthétique voire pédagogique. Pour les deux hommes en fuite<sup>3</sup>, les menaces envisageables en ce début de guerre d'Algérie sont déclinées tour à tour dans ce cadre dépourvu de protection : agression délibérée des villageois revendicatifs, fureur aveugle des colons prêts à lyncher leur victime, lutte sans merci des maquisards en rébellion, trahison des lois de la guerre par les responsables de l'armée chargés du maintien de l'ordre. Dans ce contexte à la fois historique et initiatique où les rencontres toutes dangereuses sont grosses de désillusions, aucun des deux protagonistes ne demeure énigmatique : pendant les moments de répit, des confidences sont échangées, facilitées par la connaissance du français de cet Arabe, interprété par Reda Kateb, dont l'étrangeté initiale (l'homme au turban, courbé, mutique ou marmonnant des prières au moment de l'attaque de l'école) s'estompe progressivement. Son meurtre n'est pas purement crapuleux : le cousin avait volé son grain. Sa lâcheté supposée s'efface aussi au profit de la constatation d'un refus courageux d'entrer dans la logique infernale des vengeances claniques : en se livrant à la justice française, il sera exécuté par un tiers et son sacrifice sauvera les siens. Quant à l'instituteur, incarné par un Viggo Mortensen dont la prestance athlétique signe l'appartenance à un cinéma d'action d'inspiration hollywoodienne, et dont les racines espagnoles supposées ne ressortent guère d'un français oral assumé par l'acteur avec tout le professionnalisme requis, son sens aigu de la mission éducative et sa détermination dans la lutte armée sont contrebalancés par la révélation de ses antécédents douloureux : situation de paria – étranger pour les Français, Français pour les Arabes – et de veuf (la photo de l'épouse aimée a été vue en bonne place dans l'école). Ainsi, entre vicissitudes communes à la vie des hommes et actes d'héroïsme les faisant sortir du lot, les trajectoires des deux compagnons d'infortune apparaissent complémentaires. Leur relation est-elle égalitaire ou dissymétrique ? Au long des obstacles traversés l'aide est réciproque à certains égards, mais c'est tout de même l'instituteur européen qui apprend au paysan arabe à passer de victime consentante à individu émancipé...

### **Dans les pas de Camus, malgré tout**

Il aura fallu finalement le grand détour de plus d'une heure de péripéties variées, soit un vaste arc de cercle d'une durée diégétique indéterminée, pour se retrouver dans la situation où Camus termine la nouvelle. Un choix semblable est alors proposé par le Français à l'Arabe : aller se livrer aux autorités françaises ou partir se faire oublier grâce à l'accueil de nomades du désert. Choix dicté et dilemme un peu biaisé : au danger mortel de la première option s'opposent les chances de vie de la seconde, que l'instituteur a célébrées peu de temps auparavant. C'est en fonction des épreuves partagées que le choix de l'Arabe se déplace par rapport à la nouvelle, où sa décision de se livrer – rendant saisissant l'engrenage qui mène à la chute de l'histoire – pouvait paraître déconcertante voire incompréhensible. Quant à Daru, de retour à l'école où il ne pourra plus exercer (il a dû tuer en état de légitime défense et risque de le payer, il ne croit plus à la prépondérance de son rôle de passeur culturel), ce n'est pas la perspective d'une mort programmée qui l'attend comme dans la nouvelle, mais la nécessité d'affronter lucidement un avenir solitaire et très incertain qui dicte son choix de partir on ne sait où. Avant de s'en aller, il aura fait classe une dernière fois, substituant à l'apprentissage des principaux fleuves de métropole une leçon sur les montagnes de l'Atlas avec des légendes en français et en arabe sur le tableau noir. Comme un écho

---

<sup>3</sup> *Deux hommes en fuite* est précisément le titre français d'un film de Joseph Losey un peu oublié de 1970 (titre original : *Figures in a landscape*), qui raconte la traque de deux hommes sans lien explicite par un mystérieux hélicoptère, dans un paysage de montagne.

de l'ancien espoir camusien d'une Algérie où le respect mutuel des deux cultures leur permettrait de cohabiter pacifiquement.

Chacun à sa façon, les deux personnages n'accèdent-ils pas à une version possible du « royaume » camusien ? Le terme est glosé par Camus à la fin du « Prière d'insérer » de *L'Exil et le Royaume* de la façon suivante : « Quant au royaume dont il est question aussi, dans le titre, il coïncide avec une certaine vie libre et nue que nous avons à retrouver, pour renaître enfin. L'exil, à sa manière, nous en montre les chemins, à la seule condition que nous sachions y refuser en même temps la servitude et la possession »<sup>4</sup>. Assez loin du dénouement noir et dépourvu d'espoir de la nouvelle, la fin du film n'exclut pas la possibilité d'un rebond à travers un « exil » qui ne serait pas nécessairement un horizon indépassable. Daru a perdu l'essentiel : ses racines et son métier, conçu comme un apostolat, mais il n'est pas dépourvu de ressources pour chercher une nouvelle légitimité. L'Arabe, guère concerné par la révolte qui gronde, s'est élevé vers une certaine maîtrise de son destin. « Loin des hommes », durablement ou non.

Telle serait la morale humaniste et para-camusienne de *Loin des hommes*. Au prix d'un assouplissement visible de la radicalité de la nouvelle : au-delà des différences culturelles, un lien inattendu s'est créé entre les deux hommes, matérialisé aussi bien par un trait de complicité masculine peu reluisant et passablement édulcoré (l'initiation sexuelle de l'Arabe au bordel voulue par le Français) que par un geste d'amitié conséquent avant les adieux (le don d'un porte-bonheur par l'Arabe à l'Européen). « Algérie 1954 », indiquait le carton de début du film : la guerre ne fait effectivement que commencer. Le parti pris de réalisme minutieux et le souci de transmettre l'illusion d'une histoire au présent ont conduit à ne se placer ni en 1957, date de publication par Camus d'une nouvelle largement écrite avant le début de l'insurrection, époque d'angoisse par rapport à l'avenir de l'Algérie d'un auteur qui a pu se dédoubler en Daru, ni même explicitement en 2014-2015, dates du tournage et de la sortie du film sur les écrans. Certes le recul historique de plus d'un demi-siècle qui permet de relire les événements et de réactiver les enjeux de la sale guerre est pris en compte. David Oelhoffen a lu les *Chroniques algériennes* de Camus, il s'est soigneusement documenté sur la guerre d'Algérie et ses suites, mais n'est-ce pas principalement pour conjurer les erreurs éventuelles et consolider la véracité de l'arrière-plan historique de son récit ? Certaines préoccupations actuelles chères au réalisateur nous semblent trouver plutôt un écho atténué qu'une claire inscription dans le corps d'un film où s'exerce surtout une tension entre l'ancrage dans une réalité géographique et historique fortement soulignée et l'effort pour s'en dégager et livrer un message à valeur plus générale sur la situation d'exilé<sup>5</sup>.

Après les adaptations cinématographiques tirées de *L'Étranger*, *La Peste* et *Le Premier Homme*, respectivement par Luchino Visconti (1967), Luis Puenzo (1992) et Gianni Amelio (2012), ce quatrième opus inspiré par un récit de Camus s'éloigne des transpositions précédentes – comme de celle de « L'Hôte » en bande dessinée par Jacques Ferrandez en 2009 – puisque l'œuvre-support choisie, grâce à sa brièveté, sert avant tout de point de départ sinon de prétexte à une invention narrative proprement filmique. Reversé dans un genre mêlant, sur fond de réalisme historique, récit d'aventures et récit d'apprentissage, le film retrouve la matrice du western en ne cédant que

---

<sup>4</sup> OC IV, p. 123. Cité par Marie-Thérèse Blondeau dans l'article mentionné ainsi que dans bien d'autres travaux sur *L'Exil et le Royaume*.

<sup>5</sup> Dans un entretien du 14 janvier 2015, recueilli dans la deuxième partie de l'émission de France Culture « Un autre jour est possible », David Oelhoffen est interrogé sur les raisons qui l'ont conduit, dans le contexte français et international actuel, à porter son regard sur la nouvelle de Camus pour la transposer au cinéma. Il évoque dans sa réponse deux types de « connexions » possibles : au niveau des personnages, l'identité douloureuse pour les Français d'origine étrangère mal considérés par la communauté dont ils sont issus comme par celle dans laquelle ils se sont intégrés ; sur un plan plus général, les « frottements » durables entre l'Occident et le monde arabe, par rapport auxquels les efforts pour établir des passerelles culturelles semblent bien fragiles.

parcimonieusement à l'appel du lyrisme ou à la pente de l'épique habituellement convoqués par ce genre. Il croise aussi d'assez loin la veine plus récente des face à face masculins propres à certains films américains de Paul Thomas Anderson et Bennett Miller, mais sans jouer la carte d'une relation de type maître-disciple propice aux retournements et porteuse de fascination/répulsion<sup>6</sup>. Faute de tracer une voie résolument nouvelle entre ses différentes sources d'inspiration, par exemple en osant présenter des images moins attendues de la matérialité d'un paysage à coup sûr impressionnant ou en prenant le risque de créer des pointes d'intensité plus déroutantes dans le rythme des plans<sup>7</sup>, le film revient paradoxalement s'abriter, du point de vue thématique et moral, dans une orbite camusienne qu'il avait pourtant semblé congédier d'entrée de jeu en transformant la fiction et le genre d'origine.

Au cinéma, Camus attend toujours un répondant filmique fraternellement irrespectueux. La relève pourrait venir d'ailleurs que de cinéastes occidentaux. De réalisateurs comme Tariq Teguia ou Rabah Ameur-Zaïmeche ? Il est permis de rêver d'une posture cinématographique comparable à celle qui anime dans l'ordre littéraire un Kamel Daoud à l'égard de (l'auteur de) *L'Étranger*<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Paul Thomas ANDERSON, *There will be blood*, 2007, *The Master*, 2012 ; Bennett MILLER, *Foxcatcher*, 2014.

<sup>7</sup> Une telle inspiration pourrait par exemple se rapprocher des visées esthétiques illustrées par Andreï Tarkovski dans ses propres films et défendues dans son essai *Le Temps scellé*, notamment dans la partie du chapitre « De l'image au cinéma » intitulée « Temps, rythme et montage » (première parution aux éditions de l'Étoile/Cahiers du cinéma, 1989, réédition en 2014 aux éditions Philippe Rey, p. 135-147 pour le passage évoqué).

<sup>8</sup> Kamel DAOUD, *Meursault, contre-enquête*, Actes Sud, 2014.

## Cardona, Sintès, des migrants minorquins

par Philippe GOMILA

On dit que certains hommes font l'histoire, mais l'inverse me paraît vrai : l'histoire a fait des hommes.

*Tout ce qui exalte la vie, accroît en même temps son absurdité. Dans l'été d'Algérie, j'apprends qu'une seule chose est plus tragique que la souffrance et c'est la vie d'un homme heureux. Mais ce peut être aussi bien le chemin d'une plus grande vie, puisque cela conduit à ne pas tricher.*

*Beaucoup, en effet, affectent l'amour de vivre pour éluder l'amour lui-même. On s'essaie à jouir et à « faire des expériences ». Mais c'est une vue de l'esprit. Il faut une rare vocation pour être un jouisseur. La vie d'un homme s'accomplit sans le secours de son esprit, avec ses reculs et ses avances, à la fois sa solitude et ses présences. À voir ces hommes de Belcourt qui travaillent, défendent leurs femmes et leurs enfants, et souvent sans un reproche, je crois qu'on peut sentir une secrète honte. Sans doute, je ne me fais pas d'illusions. Il n'y a pas beaucoup d'amour dans les vies dont je parle. Je devrais dire qu'il n'y en a plus beaucoup. Mais du moins, elles n'ont rien éludé. Il y a des mots que je n'ai jamais bien compris, comme celui de péché. Je crois savoir pourtant que ces hommes n'ont pas péché contre la vie. Car s'il y a un péché contre la vie, ce n'est peut-être pas tant d'en désespérer que d'espérer une autre vie, et se dérober à l'implacable grandeur de celle-ci. Ces hommes n'ont pas triché. Dieux de l'été, ils le furent à vingt ans par leur ardeur à vivre et le sont encore, privés de tout espoir. J'en ai vu mourir deux. Ils étaient pleins d'horreur, mais silencieux. Cela vaut mieux ainsi. De la boîte de Pandore où grouillaient les maux de l'humanité, les Grecs firent sortir l'espoir après tous les autres, comme le plus terrible de tous. Je ne connais pas de symbole plus émouvant. Car l'espoir, au contraire de ce qu'on croit, équivaut à la résignation. Et vivre, c'est ne pas se résigner.*

Cet extrait de « L'été à Alger » dans *Noces* (OC I, p. 125-126) fut pour moi un repère, une assurance, s'il était nécessaire : il me permettait de ne pas douter dans cette histoire incroyable de laquelle nous sortions. Je suis né en Algérie et j'étais encore enfant quand ma famille dut s'installer en métropole. Ce livre était aussi pour moi la découverte d'Albert Camus.

Effet du hasard ou constance du message, plusieurs années après, j'y ai puisé les lectures faites à mon père devenu très âgé. De son côté mon père s'était toujours intéressé à ses origines paternelles et maternelles. Mais ce qui lui plaisait le plus et dans quoi il s'est investi, ce furent les origines « mahonnaises » de la branche paternelle. Le fait est que son grand-père venait de San Lluís de Minorque. Est-ce que cette ville de création française (Saint-Louis) alimentait ses recherches et, à son niveau, ses références ? À partir d'un certain âge, il s'intéressa grandement à sa généalogie. Sans entrer dans le détail de cette filiation : ses grands-parents venus de San Lluís sont arrivés à Alger vers 1844. J'ai vécu en partageant ces informations. Par voie de conséquence, j'ai également fait un voyage de découverte à Minorque et me suis intéressé aux recherches sur ce sujet.

D'un autre côté je ne peux qu'être sensible à la branche maternelle d'Albert Camus, d'origine minorquine : outre les informations qui vont dans le même sens que ma propre histoire familiale, je repère des traces d'une influence familiale minorquine dans son éducation et ses valeurs.

Son arbre généalogique indique que son arrière-grand-père arrive en Algérie en 1845. « Suivant acte de mariage, Miquel Sintès était "ouvrier agricole". Le 13 octobre 1845, ils embarquèrent ensemble sur "L'Africain" (qui transportait des légumes et des tissus de coton) en



direction d'Alger, fuyant probablement une misère qu'ils n'abandonnèrent pas complètement. »<sup>9</sup> La grand-mère de Camus, Marie Cardona, est née à San Lluís le 25 décembre 1857.

Mais c'est seulement dans *Le Premier Homme* que Camus évoque explicitement Minorque et la « race » dont est issue sa mère.

Rappelons d'abord cette phrase décisive : « Devant ma mère, je sens que je suis d'une race noble : celle qui n'envie rien. »<sup>10</sup> Puis, dans le texte lui-même :

C'était là, avec l'Espagne qu'elle ne pouvait situer mais qui, en tout cas, n'était pas loin, dont ses parents, Mahonnais, étaient partis il y avait aussi longtemps que les parents de son mari pour venir en Algérie parce qu'ils crevaient de faim à Mahon dont elle ne savait même pas que c'était une île, ne sachant d'ailleurs pas ce qu'était une île puisqu'elle n'en avait jamais vue. [...] elle ne savait pas l'histoire de France, ni ce qu'était l'histoire. Elle connaissait un peu la sienne, et à peine celle de ceux qu'elle aimait, et ceux qu'elle aimait devaient souffrir comme elle.<sup>11</sup>

Et, sans doute, Camus songe-t-il aux traditions vestimentaires mahonnaises lorsqu'il écrit ces phrases qu'il m'est agréable de rapporter :

Elle avait toujours été coquette à sa manière, quasi invisible. Et, si pauvrement qu'elle ait été vêtue, Jacques ne se souvenait pas de lui avoir vu porter une chose laide. Maintenant encore, les gris et les noirs dont elle s'habillait étaient bien choisis. C'était là un goût de la tribu, toujours misérable, ou pauvre, ou parfois pour certains cousins un peu à l'aise. Mais tous, et les hommes surtout, tenaient, comme tous les Méditerranéens, aux chemises blanches, au pli du pantalon, trouvant naturel que ce travail d'entretien incessant, vu la rareté de la garde-robe, s'ajoute au travail des femmes, mères ou épouses.<sup>12</sup>

Subjectivement, je trouve dans les conditions de la migration (très pauvre), dans la culture familiale, dans l'éducation et dans l'extrême volonté d'être français « à part entière », des éléments qui peuvent expliquer des traits chez Camus. Cela va de l'acceptation de la pauvreté comme un cadre « normal », au respect des parents, à la valeur du travail, à l'acquisition de la nationalité, la défense de cette nationalité et de la langue. Ces migrations que l'on appelle « sans retour » impliquent un investissement total dans le nouveau pays et la nouvelle vie.

Sur tous ces points que je perçois dans ma propre histoire, certains pour les avoir vécus, d'autres pour en avoir entendu parler, il m'est difficile de mener un travail fouillé. Faute d'un travail très personnel et plus orienté sur la culture d'origine de ma famille, j'ai repris et condensé des écrits de deux personnes qui ont travaillé sur la migration minorquine, plus précisément mahonnaise, vers l'Algérie. Il me semble que ce qu'ils disent des Mahonnais n'est pas étranger à ce que nous savons de Camus. Y aurait-il là un début, une parcelle de « l'homme que je serais si je n'avais été l'enfant que je fus » ?

### **Minorque, les Mahonnais, une identité**

(Précisons qu'à Alger tous les Minorquins furent communément appelés Mahonnais)

D'après :

- Guy TUDURY, *La Prodigieuse Histoire des Mahonnais d'Algérie* (1992)
- Jean-Jacques JORDI, « La vida de los Mahoneses a Argelia – Un pueblo de colonización mahonesa, Fort de l'Eau. » (1990) (traduction libre 2004). Ajoutons à cela son intervention aux Rencontres Méditerranéennes Albert Camus de 2004, « Albert Camus et l'Espagne »<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> Voir Hélène RUFAT, note à l'arbre généalogique de Camus, *Albert Camus et l'Espagne*, Edisud, 2005, p. 149.

<sup>10</sup> « Appendices » du *Premier Homme* (OC IV, p. 959).

<sup>11</sup> *Le Premier Homme*, ch. 5 de la première partie (OC IV, p. 780-781).

<sup>12</sup> *Op. cit.*, p. 774.

<sup>13</sup> Jean-Jacques JORDI, « Albert Camus et l'histoire des Mahonnais en Algérie », *Albert Camus et l'Espagne*, *op. cit.*, p. 161-166.

La présence mahonnaise en Afrique est antérieure à 1830, mais l'expédition française en Algérie a changé complètement les attitudes en Méditerranée. Cette expédition reçoit un accueil favorable de la majeure partie des puissances européennes. Seule, l'Angleterre émet des protestations, pensant que cela pourrait porter préjudice à son hégémonie en Méditerranée. L'Espagne, quant à elle, adopte une position ambiguë, déclinant la proposition française de participer à l'entreprise, mais donnant l'accès aux ports des Baléares à la flotte française.

Parmi ces ports, celui de Mahon occupe une situation stratégique enviable et, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les états-majors de France, sous Napoléon et la Restauration, considéraient Mahon comme la base imprenable pour n'importe quelle action en terre africaine. D'ailleurs, l'histoire même de Minorque donne des preuves en ce sens : les Anglais s'y installèrent en 1708 pour être expulsés par les Français en 1756. C'est à cette date que débarque le duc de Richelieu, neveu du fameux cardinal, accompagné de cinq maréchaux dont le comte de Lannion.

À Mahon, les gouverneurs français successifs, le marquis de Frémur et le comte de Lannion laissèrent une marque importante en créant « San Lluís » (Saint-Louis). (Ce village comporte encore des rues au nom des lieux et villes bretons. Le clocher de l'église porte les armoiries de la ville mais aussi celles de la France et de la Bretagne.)

Quelques années plus tard, Minorque revint définitivement sous domination espagnole. Cependant, le sentiment francophile persistait dans l'île. Ainsi, quand les flottilles françaises durent se réfugier à Mahon à cause d'une tempête en mai 1830, elles furent accueillies avec joie. Le *Diario de Menorca* du 9 juillet imprima une édition spéciale pour louer la nation française.

Alors que Palma devenait un rendez-vous presque obligatoire pour les convois maritimes, Mahon devenait un hôpital et une base de ravitaillement des troupes françaises. Ainsi, dès la fin juin 1830, quinze jours après le débarquement français à Sidi-Ferruch en Algérie, les infirmeries de Minorque reçurent 480 blessés français. Le mouvement s'intensifia tout l'été et, finalement, ce chiffre fut porté jusqu'à 2500. Ce phénomène fut temporaire car relayé par l'installation d'infirmeries dans Alger même, et par l'arrêt des combats alentour.

Depuis 1830 des Mahonnais avaient suivi les flottilles françaises dans de petites embarcations. D'où l'affirmation qu'ils étaient arrivés « dins la bandera francesa ». En réalité chaque île des Baléares participait à un fructueux « trafic » commercial : les bateaux d'Ibiza transportaient du bois et du sel, ceux de Palma et Mahon étaient chargés d'huile, vin, oranges, légumes, fruits et poissons... Au deuxième trimestre 1833, 23 navires arborant le pavillon espagnol dont 16 des Baléares (7 Ibiza, 6 Palma, 3 Mahon) commerçaient légalement avec l'Algérie. Et il est difficile de quantifier la part de la contrebande. Au début de 1840, ce commerce déclina pour s'affaiblir notablement la décennie suivante.

Le choix des Baléares, et surtout de Mahon, comme base de la conquête française et refuge pour son armée eut pour conséquence la revalorisation stratégique des îles (disputées par Français et Anglais au siècle précédent). Les Français obtinrent l'appui de la reine Marie-Christine et, en 1837, un affermage de 4 ans dans l'île de Minorque.

En janvier 1841, le Directeur du Corps des ingénieurs d'Alger soulignait « avec Toulon et Mahon, que nous devons occuper, comme alliés ou comme maître et seigneur, en cas de guerre maritime, Alger nous assurait malgré Malte et Gibraltar, la prépondérance de la Méditerranée. [...] la France ne voudra pas que la Méditerranée ne soit plus qu'un lac anglais. » L'affermage ne fut pas renouvelé et la France ne se lança pas dans une « aventure minorquine ».

L'économie îlienne allait retrouver son état du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Minorque connaissait des variables économiques conjoncturels : par les récoltes, les occupants, leurs départs...

Le roi Fernand n'apprécie pas le caractère « franc-tireur » des insulaires. Il décide la fermeture des chantiers de construction à Mahon et intensifie la lutte contre les contrebandiers. L'émigration spontanée vers l'Algérie se développe pour devenir importante et durable. Minorque se dépeuple et stagne. Population de l'île:

1826 37759      1857 35109

1838	33396	1860	37262
1844	30170	1877	39173
1853	31571	1900	37576

Les Français, eux, vont apprécier les valeurs des Mahonnais, « honnêtes, travailleurs ». Comme le dit E. Vialard : « Les Mahonnais ont été attirés en Algérie au lendemain de la conquête. Leur arrivée fut accueillie avec allégresse par l'armée d'occupation qui fut, peu de temps après, abondamment pourvue en légumes et fruits frais variés. »

C'est pourquoi nous pouvons déterminer deux flux migratoires très distincts : la migration presque spontanée entre 1830 et 1835, et la migration provoquée par le baron de Vialar à partir de 1835-36.

### **La migration spontanée**

Il y a, sans doute, une forte émigration minorquine, car, en peu d'années, nous trouvons des maraîchers mahonnais aux alentours immédiats d'Alger. En février 1834, Alger possède une rue Mahon. L'étude des actes de concessions obtenues par les Mahonnais signale un pic entre 1830 et 1835. Cette immigration fut essentiellement masculine et se consacra à l'horticulture. Le premier recensement d'Européens à Alger, en 1833, indique : 699 Anglo-Maltais, 671 Italiens, 981 Mahonnais. Ce fut une émigration importante puisque les îliens sont parmi les plus nombreux des Européens après les Français, mais sans aucune comparaison avec ce qui va se produire fin 1835 avec de Vialar.

L'entreprise de l'aristocrate français doit son succès à une succession de faits occasionnels. L'année 1835 marque une étape dans la migration minorquine à cause de raisons diverses dont il est difficile de préciser les effets. Sans doute la misère, née du manque de développement de l'île, est-elle une cause structurelle ; ceci est vrai pour toute migration et naturellement, c'est la cause première. Cependant trois événements vont précipiter le mouvement :

- en octobre 1834, à cause d'une épidémie de choléra qui se prolonge pendant le premier trimestre 1835, les autorités militaires françaises interdisent tout commerce avec les îles Baléares.
- en septembre 1835, Minorque est bouleversée par une révolte. Les insurgés réclament la destitution du gouverneur, pillent et incendient des couvents de l'île. Le gouverneur, Villacampa, obtient une aide de la France, les insurgés sont dispersés et pour éviter la répression, des Mahonnais préfèrent fuir en Algérie.
- enfin en novembre 1835, la France décide de grever le commerce entre les pays européens et l'Algérie. Certes, semences, céréales, farine et matériaux de construction, ne sont pas soumis à l'impôt. Par contre sucre, café et surtout tabac sont fortement imposés. Les Baléares assurent une grande partie de ce commerce, l'économie de l'île se fragilise.

### **La migration organisée par le Baron de Vialar**

Rien ne prédestinait Antoine-Étienne-Augustin de Vialar à tenter fortune en Algérie. Quand la révolution éclata en 1830 en France, de Vialar, procureur du roi et propriétaire terrien dans le Tarn, démissionna et décida de partir en Égypte. Faisant escale à Alger en 1832, il resta captivé par la nature africaine et s'y établit. Il acquit des fermes et se convertit en pionnier et précurseur de la colonisation libre en s'aventurant hors du périmètre sous autorité française.

En 1835 la Société coloniale le charge d'aller à Paris afin de défendre la colonisation appelée « en gants blancs ». Une tempête oblige son navire à se réfugier à Mahon. Vialar tire profit de cette halte de dix jours, visite Minorque et rencontre Don Costa, son ami et secrétaire de la police du Gouverneur. Ils se rendent compte de la misère qui affecte la population et admirent l'obstination, la détermination et la volonté des paysans. Nous ignorons comment est née l'idée de l'organisation d'un réseau migratoire Mahon-Alger par Vialar. Mais, selon les sources des Archives Nationales d'Outre-mer d'Aix en Provence, nous en connaissons les modalités. Don Costa se chargeait du recrutement des familles iliennes et s'assurait que le gouvernement espagnol n'oppose aucun

obstacle. De son côté, de Vialar s'occupait à la fois de l'acheminement des familles et de l'obtention d'un travail.

En écrivant au président de la Société coloniale, il précise : « Les frais de transport s'élèveront uniquement à deux piastres et les seules obligations que vous devez prendre, seront celles de leur assurer un travail [...] et de leur donner une terre à cultiver ; à leur charge ensuite, de rembourser [...] De cette façon vous trouverez 100 familles. » Le réseau migratoire fonctionne et, à partir de mars 1836, il est constaté une intensification du mouvement vers l'Algérie.

Le *Moniteur algérien* du 9 septembre 1836 révèle : « Quant à l'augmentation de la population européenne, nous pouvons affirmer que le nombre de Mahonnais arrivés depuis peu, surpasse les 1600 personnes... Ni le travail, ni la terre ne leur manqueront en Algérie. »

Devenu membre du conseil municipal d'Alger, Vialar redouble de sollicitude envers les Mahonnais, faisant ouvrir un bureau chargé de les mettre en relation avec les colons. Son action sera suivie par d'autres propriétaires, ce qui réactive le mouvement migratoire. Les visas sont délivrés à condition d'avoir un certificat de bonne moralité et d'être en bonne santé. Les femmes jeunes sont particulièrement recherchées par l'administration française pour aller s'installer dans les « possessions d'Afrique du Nord » de manière à compenser le déficit en femmes dans la nouvelle colonie. Du travail est proposé aux nouveaux arrivés et une meilleure perspective de mariage s'offre aux femmes qui décident de franchir le pas.

### **Population européenne de la ville d'Alger**

Années	Espagnols	Français	Autres Européens
1833	981	2731	2004
1835	1418	3205	2026
1836	3255	3625	2214
1839	4735	6861	2838
1843	8164	13260	4999

Fin 1840, la migration minorquine s'affaiblit. Entre autres, face au risque d'appauvrissement en forces humaines et la menace de dépeuplement de Minorque, les autorités espagnoles mirent un point final à l'émigration.

Ce fut une migration familiale, massive, encouragée, désirée et surtout destinée au travail de la terre. En fait, une migration d'installation définitive, une migration sans retour.

### **La répartition géographique des Mahonnais**

Ce sont les environs d'Alger, zone de première installation, qui reçurent la plupart d'entre eux. Leur transfert vers l'est d'Alger doit beaucoup à l'administration militaire qui les installait à Hussein-Dey. Ainsi, soutenus par l'armée et par les colons, les Mahonnais obtiendront des concessions, s'enracineront et feront une région riche en jardins potagers.

Presqu'un siècle plus tard on écrit (E. Violard) : « C'est à l'élément mahonnais que nous devons la merveilleuse colonisation, l'opulente culture qui s'étend du littoral de Mustapha à Réghaïa, sur plus de 40 km, sans oublier Hussein-Dey, Fort-de-l'Eau, Cap-Matifou, Suffren, Aïn-Taya et Surcouf. Dans ces villages, nous comptons en 1921, 3660 Mahonnais naturalisés, et 3180 Français. » Les terres cultivées par les Mahonnais acquièrent rapidement une valeur considérable, ce qui excita la convoitise des quelques colons. En fait pendant une période, les Mahonnais ont travaillé durement pour un bénéfice qui leur échappait.

### **Fort-de-l'Eau, village mahonnais**

Cette terre est occupée depuis des temps anciens. En 1556, le pacha Mohamed Kurdogli construit une forteresse achevée en 1581 avec Djefa Pacha. En 1830, la tribu des Aribis, possédant la grande propriété qui encerclait la forteresse, la Rassauta, fut expropriée, sans aucune indemnisation des Français.

Ensuite :

1835 : premier concessionnaire Mir-Mirsky, prince polonais. Échec.

1844 : comte Del Valle de San Juan, ex-président de la junta révolutionnaire de Carthagène. Réfugié politique à Alger. Mais très rapidement « absout » par la reine d'Espagne, il abandonne l'Algérie.

1846 : Bugeaud décide de la création de villages de colonisation et la colonisation libre prend fin. On installe à Fort-de-l'Eau un centre de peuplement.

1847 : demande pour l'installation d'une cinquantaine de familles mahonnaises. Lettre du ministre Moline de Saint-Yon à Bugeaud : « Cette pétition mérite une sérieuse considération. Les Mahonnais sont généralement d'excellents colons. Leur habileté à s'occuper des champs, leurs coutumes de travail, d'économie et de sobriété, les conduisent presque toujours au succès. C'est une des populations les plus actives et utiles d'Algérie. Ce sont les Mahonnais qui ont cultivé presque tous les terrains autour d'Alger et approvisionnent, à eux seuls, en légumes et en fruits, les marchés d'Alger. [...] Ces familles se sont mises sous le patronage du baron de Vialar. J'ai l'honneur de le prier à ce qu'il consente d'inviter le Directeur du Gouvernement d'Alger à se diriger vers Fort-de-l'Eau, avec Vialar et quelques-uns des principaux Mahonnais, afin de terminer les terrains affectés à cette utile création. » Bugeaud ne s'opposa pas à la création de ce village sans aide ni subvention de l'administration coloniale.

1848 : transfert de Bugeaud et remplacement par Randon.

Le nouveau projet d'établissement en Algérie prévoyait la création d'un village algérien peuplé de gens provenant d'un même département français. Cependant, devant l'incapacité de promouvoir une émigration française, Randon se résigne à admettre les « étrangers » dans les villages départementaux. En fait, on accorde Sidi Khaled, Aïn sidi Cheriff et Oued el Hammam aux Allemands (prussiens et rhénans), Koléa aux Helvétiques (paysans du Valais) et Fort-de-l'Eau aux Mahonnais. Le 25 juillet 1849, une lettre envoyée au Gouverneur général de l'Algérie indique que 45 familles mahonnaises ont été installées.

Chaque concession incluait : une parcelle de 6 ares pour construire ; un terrain (potager-verger) de 20 ares ; deux parcelles « rurales », une de 2 ha et une autre de 6 à 7 ha. Le préfet concluait : « Il est impossible d'établir une population dans des conditions plus économiques. » En effet, l'administration déboursa en tout 7000 francs pour les Mahonnais et en moyenne 45000 francs pour les autres « populations départementales ».

Des Mahonnais partirent de Fort-de-l'Eau vers l'est pour occuper l'espace côtier.

Fin 1850, nous comptons 300 concessionnaires venant de Minorque dans une population de 5000 personnes quand, à la même époque, les 25000 espagnols d'Oranie ne possédaient que 440 concessions. Groupés, les Mahonnais aimaient vivre d'une façon spécifiquement mahonnaise, différente de celle des Espagnols de la péninsule. La notion de demeure, les coutumes, les marques de la vie sociale, l'endogamie, le code moral, le concept familial et l'attachement à la terre étaient des éléments particuliers mais qui correspondaient à ce qu'espérait le gouvernement français en Algérie. Sobres, travailleurs, efficaces et économes, habiles paysans, ne se mêlant pas de la politique coloniale, dédaignant l'assistance et la bienfaisance, les Mahonnais s'inscrivaient dans le cadre défini par les Français en Algérie.

Ce qui permit l'arrivée des Minorquins fut le travail assuré et rémunéré ; ce qui la rendit permanente fut l'obtention de concessions. Immédiatement en possession de leurs concessions, ils édifiaient une « petite maison », la maison mahonnaise, propre et peinte à la chaux. Certes, l'intérieur n'était pas riche : une table, deux bancs, quelques tabourets, formaient l'essentiel du mobilier. Corrélativement, la maison construite restait pour les générations suivantes. Par la tenue on reconnaissait les Mahonnais à leur petite veste bleue et leurs chaussures, alors que les Espagnols portaient des espadrilles. Les Mahonnais avaient la réputation d'être sinon avarés, tout au moins attachés à leurs modestes biens.

De prime abord, les Mahonnais furent considérés comme des artisans de la colonisation et admis par tous. Le manque de renouvellement par d'autres îliens faisait d'elle, rapidement, une

communauté euro-algérienne et les liens avec la société d'origine se relâchaient. Nous pouvons parler d'une rapide insertion dans le monde colonial, d'une intégration et d'une forte assimilation à la fin du XIX<sup>e</sup>, favorisée par l'école française très appréciée par les Mahonnais, par le contact quotidien et surtout par la politique de francisation, décidée par Paris en 1889 et appliquée à l'ensemble des populations européennes. Fin 1890 un français d'origine mahonnaise soutenait sans ambiguïté l'idée d'une grande compréhension entre les populations européennes en Algérie : « Nos frères sont arrivés en Algérie. Ils ont vécu, ont prospéré chez elle. Nous, fils de ces premiers colons, ne connaissons pas l'Espagne. Nous sommes Espagnols, Africains, Français. »

P.S. : Bien qu'apparemment cela soit sans rapport immédiat, j'ai envie de dire l'intense émotion et le plaisir que j'ai eu lors de l'intervention de Samara de Locio Geske au colloque de Cerisy en août 2013. Son propos « L'art ou la fidélité au monde des pauvres » est, selon moi, une excellente analyse et me conforte sur l'importance des origines et du milieu dans lequel Camus commence sa « construction ». C'est avec joie que je relis son exposé et ses références sur ce sujet, dans la récente publication *Camus l'artiste*. Je profite de ce petit écrit pour l'en remercier vivement.

## Annexes

### 1 - Quelques mots sur Minorque

Il s'agit de l'île la plus orientale des Baléares, et donc située au centre de la Méditerranée occidentale. Marseille et Alger sont presque à égale distance, respectivement 380 et 365 km. L'île n'a que 50 km de long et 17 de large. Les deux villes principales sont les ports de Mahon, la capitale, et Ciutadella, siège de l'Évêché.

C'est une île qui a été fréquentée par les peuples de l'antiquité: Phéniciens, Grecs et Carthaginois. Parmi les 1603 monuments mégalithiques les plus anciens, on trouve les « nefs » qui rappellent un navire renversé et surtout les « taula ». La « taula », formée par deux énormes dalles de pierre rectangulaires : la plus grosse est fichée dans le sol et sur elle repose, dans un équilibre parfait, une deuxième dalle en position horizontale, formant un grand T. Sur une trentaine dénombrée, six sont en parfait état. Le mystère de la « taula » reste inexpliqué.

Selon la l'histoire ou la légende, la ville de Mahon doit son nom à Magon Barca, frère cadet de Hannibal. Ce port naturel à plus de 5 km à l'intérieur des terres jouera une importance capitale.

À titre de curiosité mais aussi témoin d'un travail laborieux, le labyrinthe incroyable formé par les murs de pierre sèche, dont la longueur pourrait atteindre, selon les Anciens, jusqu'à 15.000 km. Ils permettent de débarrasser la terre arable des pierres et protègent du vent.

Aujourd'hui et contrairement aux îles voisines de Majorque et Ibiza, Minorque ne s'est pas investie avec frénésie dans le développement du tourisme ; elle a voulu mettre en avant la sauvegarde et la protection de l'environnement. Depuis 1993 elle est reconnue par l'Unesco comme réserve de biodiversité ; près de 50 % du territoire et du littoral de l'île sont protégés.

La population actuelle est de 70.000 habitants.

### 2 – Dans son ouvrage, Guy Tudury a reproduit des lettres échangées entre l'administration centrale et les consuls délivrant les visas. En voici quelques-unes :

*Régence d'Alger Intendance Civile*

*Alger, le 6 Novembre 1832*

*Monsieur le Consul général,*

*L'ordre que vous avez reçu de S. E. le Ministre des Affaires étrangères qui défend de viser les passeports aux Espagnols pour les ports de la Régence d'Alger fut sollicité dans le temps par messieurs les Généraux Berthezène et Boyer. Le but de ces autorités était d'empêcher à Alger et Oran l'affluence d'une population sans ressource et dont la présence pouvait devenir pour la colonisation un obstacle plutôt qu'un moyen.*

*Un an d'expérience nous a démontré que la décision du Ministre des Affaires étrangères aurait besoin de quelques modifications. D'abord nous avons remarqué que les **Espagnols** qui ont trouvé le moyen de pénétrer dans la Régence sont des gens qui, à Alger, Oran et Bône **exercent la plus grande partie des professions utiles**. Un peu de complaisance de votre part, Monsieur le Consul général, pour les hommes pourvus de quelques moyens d'existence tel qu'un petit capital, des marchandises, une profession, ne violerait pas l'esprit de la décision sollicitée par nos prédécesseurs et vous ne vous désobligerez nullement en leur accordant des passeports.*

*Vis-à-vis des femmes surtout, si elles étaient jeunes, une indulgence plus grande de votre part rendrait maintenant un véritable service à notre armée. Les soldats qui la composent sont tous jeunes et peu occupés ; deux circonstances qui leur font regretter plus vivement les passe-temps et les douceurs dont ils jouissaient dans la mère patrie. Le devoir des chefs est de chercher un remède à ces regrets pour empêcher les dérèglements et la nostalgie qui en sont les suites terribles.*

*Le plus infailible de nous tous peut être réprouvé par une morale austère ; mais la charité compatit à des besoins qu'elle ne peut réprimer. L'intérêt, bien entendu finit par les diriger au profit d'une morale plus large. La tolérance pour certaine faiblesse du soldat est la sauvegarde de son courage, de la santé et la discipline. C'est par elle qu'à Alger et Oran des troupes nombreuses se sont maintenues en contact avec la population indigène sans qu'aucun scandale ne soit venu affliger la jalousie des Maures ou des Juifs.*

*A Bône, ce malheur serait possible puisque la population indigène a émigré presque en totalité. Tous les autres inconvénients de la rareté des femmes sont imminents pour la garnison. Aussi, c'est surtout aux Espagnols qui voudraient se diriger vers Bône que le Conseil supérieur d'administration vous prie de ne pas refuser de passeports. A Bône, en comptant les femmes de tous âges qui s'y trouvent actuellement, une pour soixante-trois hommes.*

*Le Maître de requêtes au Conseil d'État, Intendant civil de la Régence.*

\* \* \*

*Lettre au vice-Consul de Ciutadella*

*Palma, le 6 Décembre 1832*

*Monsieur,*

*J'ai l'honneur de vous envoyer la copie d'une lettre que je viens de recevoir de Monsieur l'Intendant Civil de la Régence à Alger. Vous jugerez que cette lettre n'est pas de nature à être publiée ; vous y verrez que des considérations puissantes font désirer que des femmes encore jeunes puissent se rendre à Alger et notamment à Bône. Vous voudriez donc ne pas refuser le visa des passeports à toutes celles qui annonceraient l'intention d'aller en Afrique. Vous pourrez même, sans en faire l'objet d'une communication officielle, dire ouvertement que vous êtes autorisé à ne point vous opposer au départ pour la colonie française en Afrique, des personnes qui s'y trouvent désignées dans la lettre de Monsieur l'Intendant Civil de la Régence.*

*Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.*

*Le Consul de France à Palma : A. LINARES*

---

[PS : aujourd'hui, Fort-de-l'Eau s'appelle Bordj El Kiffan]

## Parutions

[La revue de la Société des Études Camusiennes, *Présence d'Albert Camus*, publie tous les ans une Bibliographie et les comptes rendus des ouvrages consacrés exclusivement à Camus. Sont donc indiquées ici d'autres publications, incluant Camus, ainsi que la liste des ouvrages reçus.]

### ➤ Sur Camus :

#### Livres :

- Albert Camus, *Kaligoula*, traduction en créole martiniquais, Jean-Marc Rosier, Fort-de-France, K. Éditions, 2015, 160 p
- Charles Poncet, *Camus et l'impossible Trêve civile* suivi de *Correspondance avec Amar Ouzegane*, Édition d'Yvette Langrand, Christian Phéline et Agnès Spiquel-Courdille, Hors série Connaissance, Gallimard, 2015. Cet ouvrage donnera lieu à un compte-rendu dans *Présence* 8.

#### Articles

- Barbara Zauli, « Jacques Derrida, Albert Camus pensées des ailleurs », *Jacques Derrida, entre la critique littéraire et la philosophie*, actes du colloque de Mostaganem (2014).

#### Textes en ligne

- Andrew McCue, « Le savoir du journaliste : François Mauriac, Albert Camus et la Libération de la France », Université du Vermont, 2014

<http://scholarworks.uvm.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1033&context=hcoltheses>

- Ève Morisi, post de blog sur le terrorisme

[http://www.huffingtonpost.fr/eve-morisi/albert-camus-terrorisme-histoire\\_b\\_6644518.html](http://www.huffingtonpost.fr/eve-morisi/albert-camus-terrorisme-histoire_b_6644518.html)

- Waël Rabadi, « Liens et lieux camusiens dans la fiction narrative de Youssef Al-Charouni. De *La Peste* à *L'Épidémie* », 2013

<http://dspace.ju.edu.jo/xmlui/handle/123456789/161115>

Lues dans leurs traductions successives depuis le milieu des années cinquante, *La Peste* et *L'Étranger* sont les œuvres de Camus qui eurent le plus d'échos en Orient Arabe. Si ces romans camusiens, parus respectivement en 1947 et 1942, ont bouleversé de façon significative l'imaginaire et la stylistique arabes, aucun critique local n'a paradoxalement explicité avec précision l'influence sur les lettres égyptiennes de cette « écriture blanche », pour reprendre l'expression barthésienne, aux thèmes pluriels. C'est l'étude que nous proposons aujourd'hui à travers la lecture d'une œuvre de l'auteur égyptien Youssef Al-Charouni : *L'Épidémie* (1954), fortement inspirée par *La Peste*. Suivant un parcours en trois étapes, nous saisirons cette fiction inédite en langue française dans ses liens singuliers avec le roman phare d'Albert Camus en ce qui concerne sa thématique. Nous montrerons du même coup combien l'écrivain français a insufflé au jeune Charouni son désir d'écrire.

- Vincent Grégoire et Fabrice Poussin, « L'influence de Baudelaire sur l'œuvre d'Albert Camus », *Symposium : A Quarterly Journal in Modern Literatures*

- Matthew Sharpe, *Camus, Philosophe : To Return to our Beginnings*, 2015

[http://www.academia.edu/9901560/introduction\\_Camus\\_Philosophe\\_to\\_Camus\\_Philosophe\\_To\\_Return\\_to\\_our\\_Beginnings\\_2015](http://www.academia.edu/9901560/introduction_Camus_Philosophe_to_Camus_Philosophe_To_Return_to_our_Beginnings_2015)



## ➤ **Autour de Camus :**

- ***Dictionnaire René Char*** dirigé par Danièle Leclair (université Paris Descartes - UMR Thalim, « Écritures de lamodernité », Université Sorbonne nouvelle) et Patrick Née (université de Poitiers) Éditions Classiques Garnier 2015, 715 p. avec une centaine d'entrées sur Camus.
- ***L'homme dévasté - Essai sur la déconstruction de la culture*** de Jean-François Mattéi Préface de Raphaël Enthoven, Éd. Grasset, 2015, 283 p.
- **Albert Memmi, *Portraits*, édition critique, coordinateur Guy Dugas, Paris, CNRS éditions, 2015, coll. Planète libre, n° 5**

En un fort volume relié (près de 1300 pages!), Guy Dugas avec la collaboration de Lia Brozgal, Claire Riffard et Hervé Sanson nous donnent à lire les cinq différents portraits publiés par Albert Memmi depuis le célèbre *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur* publié en France en 1957. Suivirent, dans la même ligne, un *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres* en 2004, deux autres textes *Portrait d'un juif* en 1962 et *La Libération du juif* en 1966. Clôt le volume un texte plus général et synthétique *L'Homme dominé* en 1968. Cette édition scientifique est faite dans le cadre de l'équipe de recherche « manuscrits francophones » (ITEM en collaboration avec l'IRIEC de Montpellier), elle s'appuie sur une étude minutieuse des manuscrits et des nombreuses variantes introduites par Albert Memmi dans la réédition de ses textes. « En privilégiant la visibilité du texte de l'auteur plutôt que celle de l'apparat critique », les éditeurs ont rendu accessible immédiatement la lecture de tous ces ouvrages dans leurs dernières versions. Par la succession thématique des ouvrages, cette publication permet au lecteur de prendre connaissance de la pensée de Memmi dans ses constances et ses évolutions. Ce beau travail, ce bel enchaînement de livres que l'on peut désormais lire dans leur continuité apparaît à présent indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux questions de colonisation et d'oppression. De nombreux textes complémentaires de Memmi (préfaces inédites, textes préparatoires...), et des notes (éléments de réception, études synthétiques ...), viennent opportunément situer chacun des ouvrages dans leurs contextes. De précieux index, tout comme une large bibliographie, permettent de multiples entrées dans tous ces textes.

Le lecteur pourra aussi trouver une synthèse sur les relations Albert Memmi-Albert Camus dont on ne connaît pas l'histoire exacte (voir notamment p. 218-224). Une première mention de Camus figure dans le *Journal* inédit de Memmi probablement en juin 1955 à propos d'une correspondance avec J. Sénac et de l'article de *L'Express* du 9 juillet 1955 « Terrorisme et répression » (sur l'Algérie) (*OC III*, 1022 non repris dans *Actuelles III*). Leur première rencontre semble dater de 1956 peu après le retour de Memmi à Paris. Puis ce furent les « excellentes relations » qu'ils ont entretenues jusqu'à la publication dans *Esprit* » (mai 1957)(p. 40), et la sortie dès juin 1957 du *Portrait du colonisateur*; publication suivie dans la revue *La Nef* de décembre 1957, au lendemain du Prix Nobel, d'une lettre de Memmi, « maladroitement titrée par la rédaction », « Camus ou le colonisateur de bonne volonté » ! Cette expression sera malheureusement souvent reprise ensuite par d'autres. Ce texte provoqua des lettres de protestation, notamment de Roger Quilliot et de Maurice Druon. Memmi envisagera cependant l'idée d'une étude ou d'un article qui aurait eu pour titre « Camus l'étranger ou cela n'est pas simple. A propos d'une polémique de *La Nef* ». Quelques jours après sa mort, il notera, pour lui-même, avec une certaine empathie, le « dilemme » de Camus (p. 223).

Albert Memmi revient également sur *La statue de sel*, qu'« Albert Camus “m'avait fait l'amitié” de [le] préfacier » - dans un texte de 1967 au destin singulier. (p. 719). Cette préface fut

initialement publiée en 1955 dans la traduction de l'ouvrage aux États Unis et reprise en français, après la mort de Camus, dans la réédition de l'ouvrage en 1966 chez Gallimard. (OC III 1122-1123) ;

Albert Memmi eut encore l'occasion de s'exprimer publiquement à deux reprises sur Camus : d'abord après une sollicitation du *New York Times*, le 13 août 1962 à l'occasion du livre de Germaine Brée sur « Camus et Sartre », ensuite lors du colloque sur « Camus et la politique », organisé par Jeanyves Guérin en 1985 (Paris, L'Harmattan, 1986, p. 194-195).

On pourra prolonger la lecture de ce volume en relisant l'ouvrage de Memmi sur *Le racisme* (première parution en 1982, nouvelle édition revue en 1994 dans la collection Folio chez Gallimard)

Guy BASSET

## Sociétés amies

- **Voici les manifestations à venir pour le centenaire d'Edmond Charlot** organisé par l'association « Méditerranée vivante »  
<http://edmondcharlot100.monsite-orange.fr>
- 21 mars au 19 juillet : exposition du Musée du Livre et arts graphiques (Montolieu) rencontres littéraires et arts graphiques autour des éditions Charlot, exposition « L'envers - l'endroit : littérature francophone en Algérie et littérature algérienne francophone », « Charlot et les livres illustrés pour enfants », exposition des œuvres de Mohammed Khadda.
- 19 mai : conférence « Edmond Charlot, éditeur » par Guy Basset, Université permanente, Nantes.
- 23 mai : « Hommage à Edmond Charlot », Maison Jules Roy, Vézelay. : un colloque avec Guy Dugas et Guy Basset. Une exposition « Edmond Charlot » y sera organisée du 18 mai au 1<sup>er</sup> juin.
- 29 mai : table ronde « Edmond Charlot », dans le cadre de la Comédie du livre de Montpellier, organisée par LR2L.
- 16 mai-1er novembre : expositions au Musée de Vulliod Saint-Germain, Pézenas : « Edmond Charlot, passeur de culture », « Charlot et ses peintres » en partenariat avec les Amis de Pézenas
- 10 octobre : table ronde en hommage à Edmond Charlot au Salon de la Revue.
- 14 octobre : colloque « Edmond Charlot au cœur de l'édition 1936-1948 », à La BNF-Bibliothèque de l'Arsenal. Du 12 au 17 octobre, présentation de documents des éditions Charlot issus des collections de la BNF.
- **Appel à souscription** jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, préalable à la publication de *Edmond Charlot Catalogue raisonné d'un éditeur méditerranéen*, Ed Domens, 180 p., 1000 illustrations (Prix de souscription 33€ + frais de port, 44 € après parution.  
[editions.domens@domens.fr](mailto:editions.domens@domens.fr)

